

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

Le mardi 21 mai 2019

à 17h30

en Salle du Conseil - 4ème étage – Campus Troabas- bureau 411

Ordre du jour :

- 1/ Validation de la grille harmonisée des critères de pré-sélection et sélection aux contrats doctoraux
- 2/ Composition du comité de sélection
- 3/ Questions diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 21/05/2019**

Etaient présents : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATINA Mathias, Monsieur LOPES DE SILANES Florencio, Madame LOUFRANI-FEDIDA Sabrina, Monsieur MARTIN Jean-Christophe, Monsieur ORTOLANI Marc, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame STEICHEN Pascale, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur MEERSMAN Jimmy, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Madame YANG Xiaoxuan, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth

Etaient excusés : Madame BARGEL Lucie, Madame BOLLAERT Helen, Madame MILLET-DEVALLE Anne-Sophie, Monsieur REIS Patrice, Monsieur SCHEER Tobias, Madame WALLISER Elisabeth, Monsieur VERY Philippe, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Madame BASSITE Sarah, Madame BOISSELIER Pauline, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur TULLOUE Clément, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Madame MAGARO Patrizia, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur MUSSO Patrick, Monsieur NAPOLETANO Mauro, Madame RENAUDAT Françoise,

La réunion commence à 17h30.

Le Conseil s'ouvre sur les remerciements unanimes de l'équipe de direction pour l'ensemble du travail fourni par Elisabeth GAZANO. Son départ en retraite laissera un grand vide.

## **1/ Validation de la grille harmonisée des critères de présélection et sélection aux contrats doctoraux,**

La grille harmonisée proposée par la direction est validée. Elle sera envoyée aux membres du Conseil.

## **2/ Composition du comité de sélection**

La discussion s'engage sur la composition du comité de sélection des contrats doctoraux. Il est proposé, soit de faire un comité élargi qui comprendrait une quinzaine de membres, soit un comité restreint avec une représentation identique à celle du conseil de l'ED.

Après discussion le conseil décide de s'aligner sur sa composition actuelle qui comprend 10 membres votants représentant les laboratoires de la manière suivante :

- 3 GREDEG : représentant le droit, l'économie et la gestion
- 2 ERMES : représentant l'histoire du droit et la science politique
- 1 GRM
- 1 CERDACFF
- 1 LADIE
- 1 INSTAR
- 1 CERDP
- + 1 représentant de l'EUR DS4H sans droit de vote pour le recrutement 2019.

Il est acté que les représentants des EUR DS4H, ELMI et Lex@société rentreront dans le conseil avec droit de vote en 2020, c'est-à-dire dès que leur existence officielle aura été reconnue par les institutions.

- + le directeur et le directeur adjoint, membres non votants
- + 1 représentant de la MSH sans droit de vote

Cette année le comité de sélection sera composé de 10 membres votants + 4 membres non votants.

Le nom des membres présents les 2 + 4 et 5 juillet devra avoir été communiqué à l'ED DESPEG avant le 25 juin.

Le conseil décide également des modalités de vote qui seront retenues lors de la sélection 2019.

Le principe suivant est retenu :

- a. Classement de tous les candidats par chaque membre votant du comité (vote à bulletin secret) de 1 à X (X = nombre de candidats). Les votes de chaque membre sont rendus publics au moment du dépouillement ;
- b. Classement global par agrégation des classements individuels ;
- c. Elaboration de la liste des 10 premiers candidats ayant obtenus le moins de points ;
- d. Détermination d'un seuil en terme d'écart de nombre de voix entre les 2/3 derniers de la liste retenus et les 2/3 suivants (entre le 9<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> candidat par exemple) pour un éventuel vote individuel si l'écart est trop restreint (seuil à définir en comité) ;
- e. Discussion sur les noms composants la liste complémentaire (2 à 3 noms) ;
- f. Vote à bulletin secret afin de valider la liste des 10 candidats retenus ainsi que la liste complémentaire.

### **3/ Questions diverses**

Les élections des représentants des doctorants au sein du conseil de l'ED ont eu lieu le mardi **14 mai 2019 de 9h30 à 16h.** Comme il y a deux ans, deux bureaux de vote ont été mis à disposition pour faciliter la participation des doctorants. Le premier se situait sur le Campus Trotabas, bureau 411 ; le second à l'ISEM (accueil RDC). Cinq sièges étaient à pourvoir. Les résultats sont les suivants :

- Mme BASSITE Sarah avec 21 voix
- Mme BOISSELIER Pauline avec 26 voix
- M. MEERSMAN Jimmy avec 18 voix
- M. PUIGVENTOS Rémi avec 19 voix
- Mme YANG Xiaoxuan avec 35 voix

Deux dispenses de formation sont examinées, elles sont acceptées à l'unanimité en raison de la situation professionnelle des requérants.

Un formulaire de suspension de thèse est soumis aux membres du Conseil. Il est validé par le collègue et sera diffusé aux doctorants ainsi que sur le site web de l'école doctorale.

Le prochain Conseil aura lieu le mardi **2 juillet 2019 à 14h.** La réunion portera sur la présélection des dossiers en vue de l'attribution des contrats doctoraux et des candidatures pour les postes d'ATER. Les auditions en vue de l'attribution des contrats doctoraux auront, quant à elles, lieu les **4 et 5 juillet 2019.**

Bien cordialement,

**Professeure Pascale STEICHEN**  
*Directrice de l'Ecole Doctorale*  
**DESPEG**

